

ENGINS NAUTIQUES À FOILS

Une pratique sportive émergente
sur le littoral



DDCS du Finistère - avril 2019



« Face au développement des divers supports nautiques munis de foils et l'engouement constaté sur le littoral français, j'ai confié le soin au directeur départemental de la cohésion sociale, d'organiser une réflexion collective et partagée avec les acteurs concernés sur l'émergence de ces nouvelles pratiques.

Une réunion de concertation s'est tenue le 10 octobre 2018 à Quimper. Ce temps d'échanges réunissant un panel varié des représentants des professionnels de la sécurité maritime et des activités nautiques à foils s'est déroulé dans un climat propice à l'amélioration des connaissances de chacun et à la mise en avant de bonnes pratiques.

Dans la continuité de ces échanges, je souhaite vous informer de la synthèse des travaux et réflexions en cours afin que soient sensibilisées toutes les personnes s'intéressant à ces activités, pour leur permettre d'en appréhender les bonnes pratiques dans une optique de cohabitation responsable sur notre littoral. »

Pascal Lelarge
Préfet du Finistère

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a stylized, cursive flourish.



Définition

Un foil est une aile profilée, un nouvel appendice situé sous la coque d'un bateau ou de tout autre support nautique.

La vitesse de déplacement de l'embarcation génère sur le foil une portance hydrodynamique capable de soulever l'engin nautique, partiellement ou totalement hors de l'eau. Le but est de réduire le frottement pour permettre d'atteindre des vitesses élevées quelles que soient les conditions de vent.

Les premiers engins nautiques munis de foils, autrement appelés foilers, hydrofoils ou hydroptères se sont développés dans le domaine des embarcations militaires et celles affectées aux transports de passagers.

Dans les années 2000, avec l'avènement de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction navale, des essais de foils sur des bateaux à voile commencent à démontrer leur intérêt pour gagner en vitesse. C'est par la Coupe de l'America, en 2014, que cette technologie se développe, le public va voir pour la première fois des bateaux voler. Progressivement les voiliers de course nouvellement construits vont en être équipés. Lors de la dernière édition du Vendée Globe, sept bateaux sont équipés de foils dont celui du vainqueur.

En parallèle, apparaissent également des prototypes de foils équipant des dériveurs comme les moths (cf. photo ci-dessous) et des kitesurfs. Puis se développent les planches à voile à foil, autrement appelées windfoils et enfin les pratiques de surf et de stand up paddle.

Les évolutions et innovations sur les foils et les engins nautiques sont permanentes, elles visent notamment à rendre la pratique plus abordable techniquement et financièrement afin de populariser l'activité. Il est tout à fait envisageable à l'avenir que tout pratiquant d'activités nautiques éprouve les sensations de vol spécifiques à la pratique sur foil.



Les bateaux à voile munis de foils



Constats

la pratique et le pratiquant

Il s'agit avant tout d'une pratique élitiste pour les marins de haut niveau. Cette innovation technologique est apparue dans les équipes préparant des événements sportifs internationaux et/ou des records de vitesse à la voile. Puis, des circuits de compétitions nationales et internationales se sont organisés sur différents supports et il est prévu d'intégrer des foilers dans le programme de voile olympique.

l'offre d'enseignement

L'offre d'enseignement pour les débutants est en pleine croissance dans les centres nautiques, généralement sous forme de cours particuliers en windfoil*, dériveurs et catamarans volants.

le matériel

Actuellement le matériel est encore très fragile et assez onéreux mais l'industrie nautique travaille sur des modèles plus stables et solides permettant l'apprentissage de la navigation en vol et à basse vitesse.



Bonnes pratiques

organisation de l'activité

La fédération française de voile a depuis 2015 rédigé des règles techniques et de sécurité pour la navigation sur des supports à foils. Certaines dispositions sont obligatoires lors des compétitions. Une documentation à destination des écoles de voile sur les éléments de sécurité à prendre en compte pour préparer une navigation avec foil est en cours de finalisation : révision de l'organisation du plan d'eau et des étapes de l'apprentissage.

formation des professionnels

L'école nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) propose des stages de formation technique à destination notamment des éducateurs sportifs. Au cours de ces temps de formation, outre la pratique sur différents supports munis de foils, sont également abordées les démarches d'enseignement et les problématiques de sécurité dont la prise en compte des engins nautiques à foils dans le dispositif de surveillance et d'intervention édicté dans chaque école de voile.

équipements conseillés

En voile légère, le port de chaussons semble se généraliser pour limiter les coupures aux pieds. Il est également conseillé de se munir d'un casque adapté à la pratique et d'une combinaison intégrale.



*Zoom sur le windfoil dans le Finistère

C'est la pratique qui, par son accessibilité technique, s'est développée et démocratisée le plus vite : émergence d'une offre d'enseignement sur l'ensemble du territoire et mise en place d'épreuves sportives dès le niveau départemental.



Le kitesurf à foil ou kitefoil



Constats

la pratique et le pratiquant

La technique, exigeante physiquement, nécessite un grand effort de concentration et des habilités motrices fines. Cependant, elle ouvre de nouvelles possibilités de navigation par petit temps. Avec un kitefoil, il est possible d'exploiter des conditions de vent (force et orientation) différentes de la pratique traditionnelle et ainsi d'élargir le plan d'eau de navigation.

Il existe plusieurs circuits de compétitions nationales et internationales pour le kitefoil. Tout comme en windfoil, il y a également des compétitions régionales en Bretagne.

les lieux de pratique

Le pratiquant en kitefoil aura une préférence pour les sites peu houleux, il n'est pas à la recherche de vagues pour faire des sauts mais plutôt d'un espace lui permettant de faire des longs bords. Les sites qui présentent des étendues d'eau peu profondes, très appréciés pour l'apprentissage traditionnel, ne sont pas appropriés au kitefoil du fait de la longueur de l'appendice.

l'offre d'enseignement

Si dans un premier temps l'apprentissage s'est fait exclusivement via le réseau amical, une majorité des écoles de kitesurf du Finistère propose maintenant des cours spécifiques.

le matériel

Le coût du matériel est élevé. Néanmoins, le marché de l'occasion est en train de se développer et l'achat d'un foil évite l'achat d'une aile adaptée aux vents faibles. Une baisse du coût ainsi qu'une adaptation du matériel va permettre de le rendre plus accessible.



Bonnes pratiques

organisation de l'activité

Bien que la pratique du kitefoil soit effective et en pleine croissance, il n'existe pas de recommandations spécifiques à cette activité.

formation des professionnels

Le réseau des écoles françaises de kitesurf de la fédération française de vol libre a organisé en 2018 lors de son rassemblement annuel un temps de travail permettant de confronter les problématiques de terrain. Les professionnels qui encadrent le kitefoil ont adapté leur pédagogie au regard de leur propre expérience de pratique. Ainsi, l'apprentissage est complété par des exercices spécifiques notamment pour se protéger de l'appendice en cas de chute.

équipements conseillés

Il est d'usage de recommander le port du casque, du gilet et d'une combinaison intégrale. Certaines écoles ont choisi d'imposer en plus le port de chaussons pour se prémunir des coupures.



Le surf et le stand up paddle munis de foil

Constats

la pratique et le pratiquant

La navigation en surf à foil bien que médiatique car très spectaculaire est peu pratiquée. Elle exige une maîtrise technique que seule l'élite de la discipline possède.

Il n'y a actuellement aucune compétition spécifique organisée. Néanmoins, au niveau international, il existe des courses en stand up paddle où les foilers sont invités.

les lieux de pratique

L'usage du foil permet de surfer dans une très faible houle qui n'est pas utilisée par les surfeurs traditionnels. Le support surf étant extrêmement exigeant, l'apprentissage ne peut s'envisager que dans des conditions de houle favorables et sur un site inoccupé. En effet, la pratique du surf sur foil nécessite un espace d'évolution important lié aux rayons de courbes réalisés avec l'appendice. Il est ainsi généralement considéré que cinq surfeurs sur foils utiliseront le même espace que cent surfeurs classiques.

l'offre d'enseignement

A ce jour, aucune école de surf affiliée à la fédération française de surf ne propose des prestations d'enseignement ou de découverte de ces pratiques.



La fédération n'a pour l'instant pris aucune mesure particulière. Elle reste néanmoins attentive au potentiel de développement que représente le stand up paddle sur foil qui semble plus abordable techniquement. Elle estime que cette activité peut se démocratiser plus rapidement que le surf sur foil, d'autant plus qu'il peut se pratiquer sans vagues.

Accueillir ces nouveaux supports dans les sites de pratique

Activité déjà réglementée

Il est à noter que les engins nautiques à foils sont déjà soumis à la réglementation applicable à l'ensemble des navires et engins nautiques en matière de limitation de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres (5 nœuds au maximum) par l'arrêté n°2018/090 du 28 juin 2018 du préfet maritime de l'Atlantique, et qu'ils doivent par ailleurs respecter en tout lieu les règles de conduite prévues par le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM).

Dans la bande littorale des 300 mètres, le maire et le préfet maritime peuvent définir des zones dédiées exclusivement à certaines activités nautiques, et au sein desquelles les règles de limitation de vitesse ne s'appliquent pas. De telles zones pourraient être envisagées pour la pratique des activités foils si cela s'avérait nécessaire.

De plus, les établissements sportifs qui dispensent un enseignement de la voile doivent disposer d'un dispositif de surveillance et d'intervention définissant l'organisation de la sécurité et des secours sur le plan d'eau (Article A.322-70 du Code du sport).

Estimation des risques

La vitesse d'évolution des engins, les caractéristiques spécifiques de l'appendice et l'élévation du support lorsqu'il vole font que les conséquences, en cas de chocs, de chutes et/ou de collisions seront plus importants. Lors de chutes à des vitesses très élevées l'impact avec l'eau peut provoquer des traumatismes divers. Les risques d'incisions nécessitant des points de sutures ne sont pas négligeables.

Un autre facteur de risque est l'absence de bruit lorsque les engins volent, ce silence pouvant surprendre les autres usagers du plan d'eau et provoquer des collisions par mégarde. D'autant plus, que quel que soit le support, la navigation avec foils entraîne des trajectoires plus amples dans les manœuvres, nécessitant un espace de navigation élargi.

Enfin, il convient également d'être vigilant lors du stockage à terre de ces engins, qui, laissés sans surveillance entre deux navigations, peuvent provoquer des blessures pour des non-initiés trop curieux.

Intervention des secours

Lors des compétitions, les foils utilisés sont des objets très fins pouvant provoquer des incisions profondes s'ils sont manipulés sans protection particulière. Les secouristes qui sont susceptibles d'intervenir dans ces cas là doivent être munis de gants adaptés.

Lors des pratiques autonomes, l'intervention des secours sera sûrement liée à l'élargissement des zones de navigation. Grâce à la vitesse d'évolution, les pratiquants auront tendance à s'éloigner du littoral et, en cas de souci technique et/ou physique, auront du mal à rejoindre la côte. Ainsi, il serait judicieux d'inciter les pratiquants à se munir d'un moyen leur permettant de prévenir les secours (VHF ou téléphone étanche, le 196 étant le numéro direct pour prévenir les secours en mer). Il peut également être conseillé, lors d'une pratique en fin de journée de s'équiper d'un « cyalume » ou moyen lumineux qui permette d'être vu par les unités de sauvetage.



Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère

4 rue Anne Robert Jacques TURGOT - CS 21019 - 29196 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 64 99 00

Mél. : ddcs@finistere.gouv.fr – site internet : <http://www.finistere.gouv.fr>

Pour aller plus loin

Ecole nationale de voile et des sports nautiques	www.envsn.sports.gouv.fr/
Fédération française de voile	www.ffvoile.fr
Fédération française de vol libre	https://federation.ffvl.fr/
Fédération française de surf	www.surfingfrance.com/

Remerciements à

- Eric Flageul, professeur à l'école nationale de voile et des sports nautiques
- Mathieu Deplanque, coordinateur du pôle France de voile de Brest
- Matthieu Lefeuvre, conseiller technique national à la fédération française de vol libre
- Régis Blanchard, conseiller technique national à la fédération française de surf

Crédit photos

